

Mercredi 11 février 2009

*Conseil du STIF du 11 février 2009*

## **Gare Evangile : le futur grand pôle intermodal du nord-est Parisien**

Le Conseil du STIF a approuvé le schéma de principe de la Gare Evangile, étape importante qui définit les bases de la réalisation du projet. Le Conseil du STIF a également approuvé la convention de financement des études d'avant projet permettant d'engager cette phase dès le mois de mars prochain en respectant ainsi un calendrier tendu.

La création de la Gare Evangile vise à proposer une offre de transport performante, à vocation régionale, dans le quartier aujourd'hui enclavé de la Porte d'Aubervilliers, accompagnant ainsi le processus de requalification urbaine et de développement économique « Paris-Nord-Est » piloté par la Ville de Paris.

Le projet consiste à créer un point d'arrêt sur la ligne E du RER au nord-ouest du 19<sup>ème</sup> arrondissement, à la frontière du 18<sup>ème</sup>. Il assurera un maillage avec les autres modes de transports notamment le tramway T3 et Tram'y (Saint-Denis – Epinay – Villetaneuse qui sera prolongé à terme jusqu'à Evangile) ainsi que les lignes de bus parcourant le secteur (les lignes 54,60, 65 et traverses Ney-Flandre...).

La desserte RER de la gare sera de 16 trains par heure à l'heure de pointe. Elle permettra aux voyageurs de rejoindre les gares de Magenta en 3 minutes, Haussmann-Saint-Lazare en 7 minutes, Chelles en 22 minutes, Villiers sur Marne en 26 minutes.

La fréquentation de la future gare Evangile est estimée à 68 200 usagers par jour en 2015, date de sa mise en service.

**Service de presse du STIF : 01 47 53 28 42**

